



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

SCOT DE LA RÉGION DE COGNAC

Forum Pré-PADD

27 novembre 2018 - Jarnac



SCOT DE LA RÉGION DE COGNAC

Calendrier



**Septembre 2015
à Mai 2016**



Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement

**Juin à Novembre
2016**



Prospective et scénarios

**Janvier à
Décembre 2018**



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

2018-2019



Document d'Orientations et d'Objectifs



Consultations, enquête publique et approbation

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



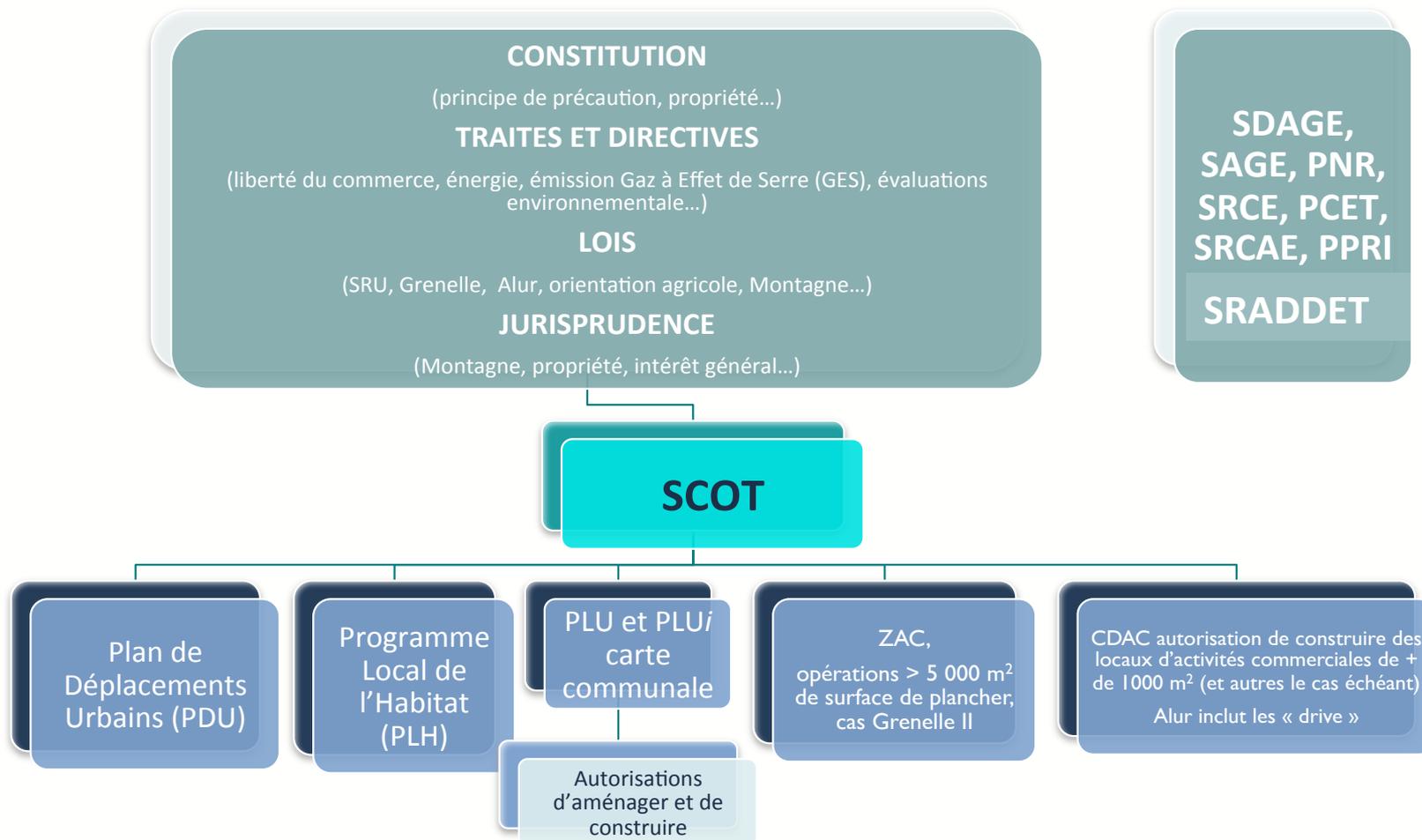
Article L.141-4 du code de l'urbanisme

"Le projet d'aménagement et de développement durables fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. En matière de déplacements, ces objectifs intègrent une approche qualitative prenant en compte les temps de déplacements."

Le PADD c'est surtout :

- ◆ Un projet politique
- ◆ Une réflexion à long terme
- ◆ La ligne de conduite pour le Document d'Orientation et d'Objectifs

Articulation du SCoT avec les autres documents



Articulation du SCoT avec les autres documents :

SRADDET Nouvelle Aquitaine – en cours d'élaboration

Environ 35 règles répondant aux thèmes suivants :

- Equilibre et égalité des territoires
- Gestion économe du foncier
 - *Avec un objectif de réduction de 50% la consommation d'espace*
- Intermodalité et développement des transports
- Infrastructures de transport
- Protection et restauration de la biodiversité
- Changement climatique
- Prévention et gestion des déchets
- Pollution de l'air
- Maitrise et valorisation de l'énergie

Rappel des enjeux de diagnostic



Les enjeux transversaux

Patrimoine **Qualité de vie**
Équipements, commerces
Cittàslow **Filière cognac** Proximité
Luxe International Cluster
Axe Charente **Savoir-faire**
partenariats

Risques naturels
et technologiques
Vieillesse de la population
Pressions urbaines Réchauffement climatique
Disponibilités foncières
Éloignement des pôles métropolitains Numérique
Parc de logement vieillissant

Démographie



79 980 habitants en 2015, + 258 depuis 2010

Dont 18 654 à Cognac, soit **23,3%** de la population du SCoT

- ◆ *Solde naturel (2010-2015) : - 293*
- ◆ *Solde migratoire (2010-2015) : + 551*

+0,1% de croissance annuelle moyenne sur 2010-2015

- ◆ CC de la Haute Saintonge : +0,3%
- ◆ CC du Val de Saintonge : +0%
- ◆ CA du Grand Angoulême : +0,3%

Emplois



33 797 emplois en 2015, + 64 depuis 2009

+0,04% de croissance annuelle moyenne sur 2010-2015

Taux de concentration de l'emploi : **102,4**

Taux de concentration : le rapport entre le nombre d'emplois offerts sur une commune ou une autre strate territoriale et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune ou dans la strate territoriale considérée. Cet indicateur mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'un espace exerce sur les autres.

- ◆ CC de la Haute Saintonge : -0,3%
Taux de concentration de l'emploi : 89
- ◆ CC du Val de Saintonge : -0,8%
Taux de concentration de l'emploi : 87
- ◆ CA du Grand Angoulême : -0,3%
Taux de concentration de l'emploi : 116,9

Logements



42 322 logements en 2014 (+ 1 472 depuis 2010)

Dont **86,5%** de résidences principales

+0,71% de croissance annuelle moyenne entre 2010-2015

- ◆ CC de la Haute Saintonge : +1%
- ◆ CC du Val de Saintonge : +0,8%
- ◆ CA du Grand Angoulême : +0,9%

Synthèse des scénarios



La palette productive

- Un scénario de positionnement économique dans lequel le territoire met en avant ses ressources productives variées (filiale spiritueux, aéronautique, agroalimentaire...) lui permettant de rayonner et de s'affirmer comme un territoire de performance.

La ruralité innovante

- Un scénario qui revendique une façon d'être et de vivre le territoire au service d'un cadre de vie accueillant et convivial, valorisant la proximité des habitants et autres usagers au terroir.

L'exceptionnalité cognaçaise

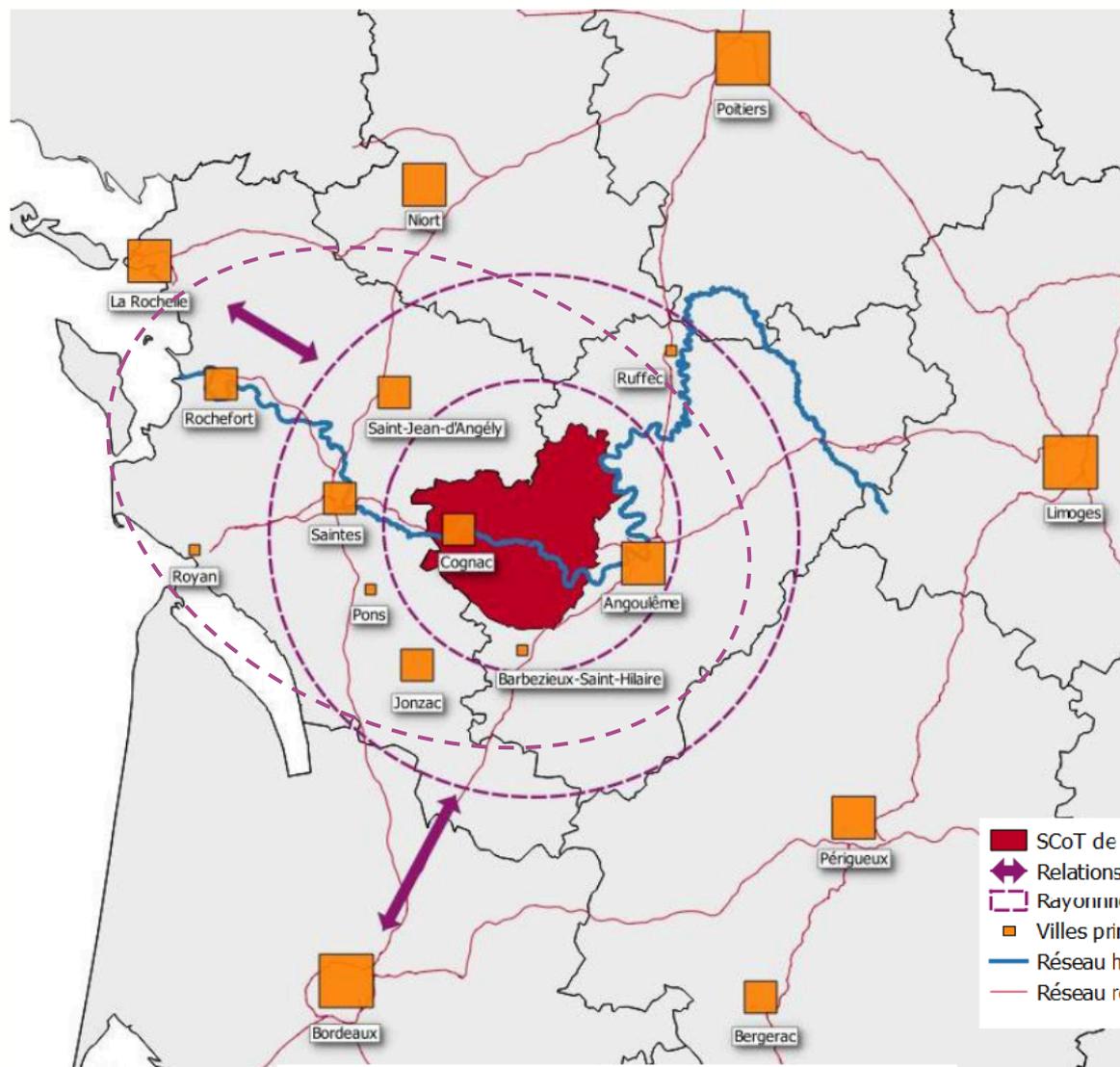
- Un scénario fortement identitaire, de l'entre soi, dans lequel le territoire se vit comme un écrin favorable au développement endogène à la filière Cognac et spiritueux.

- ⇒ Dans les faits les participants au forum ne se sont pas reconnus dans un seul scénario :
- Le scénario 1 est un acquis, un socle fédérateur, qui demande à être travaillé sous l'angle **qualitatif** des scénarios 2 et 3 autour :
 - Du patrimoine bâti, agricole et naturel qui viendraient renforcer l'identité locale,
 - De l'axe Charente comme véhicule de fortes coopérations externes autour de thématiques communes avec Saintes et Angoulême : la Spirit Valley, la vigne, le tourisme,
 - Du bien-vivre, de l'art de vivre pour une attractivité résidentielle renouvelée et innovante,
 - De l'ouverture en utilisant l'authenticité, les saveurs, la diversité, la vitalité comme éléments de découverte « à son rythme » du territoire.

Le positionnement du territoire



Le SCoT de la Région de Cognac, une alliance d'exception entre la terre et des Hommes au cœur de l'axe Charente



- Contribuer à l'équilibre de la Nouvelle-Aquitaine à partir de l'axe Charente
- Faire rayonner les spécificités de la Région de Cognac par-delà son périmètre
- S'inscrire dans l'espace d'influence de la métropole bordelaise

⇒ **Ce positionnement doit créer les conditions nécessaires pour :**

- Le maintien et l'accueil d'actifs
- Une meilleure accessibilité depuis et vers le territoire
- Une gestion durable et la valorisation des ressources environnementales et paysagères
- Le maintien de l'excellence de la filière mais aussi la diversification du tissu économique
- La diffusion de la culture et du bien-vivre
- La mise en œuvre de la transition énergétique

Les grands objectifs et leur mise en œuvre

Les objectifs pour affirmer ce positionnement

1

Organiser les grands équilibres entre les différents espaces pour une authenticité renouvelée et valorisée

2

Faire du bien-vivre l'ambassadeur d'un territoire se vivant « autrement »

3

Maintenir l'excellence économique de la filière spiritueux et diversifier le tissu économique pour une performance globale

1

Organiser les grands équilibres entre les différents espaces pour une authenticité renouvelée et valorisée

Organiser une armature urbaine multipolaire renforçant la place de Cognac dans l'axe Charente, tout en maintenant les proximités rurales

Consolider les ressources environnementales et paysagères pour des aménités naturelles attractives

Préserver l'espace agricole et viticole dans le temps pour l'affirmation de l'authenticité et l'image du territoire

Organiser une armature urbaine multipolaire renforçant la place de Cognac dans l'axe Charente, tout en maintenant les proximités rurales

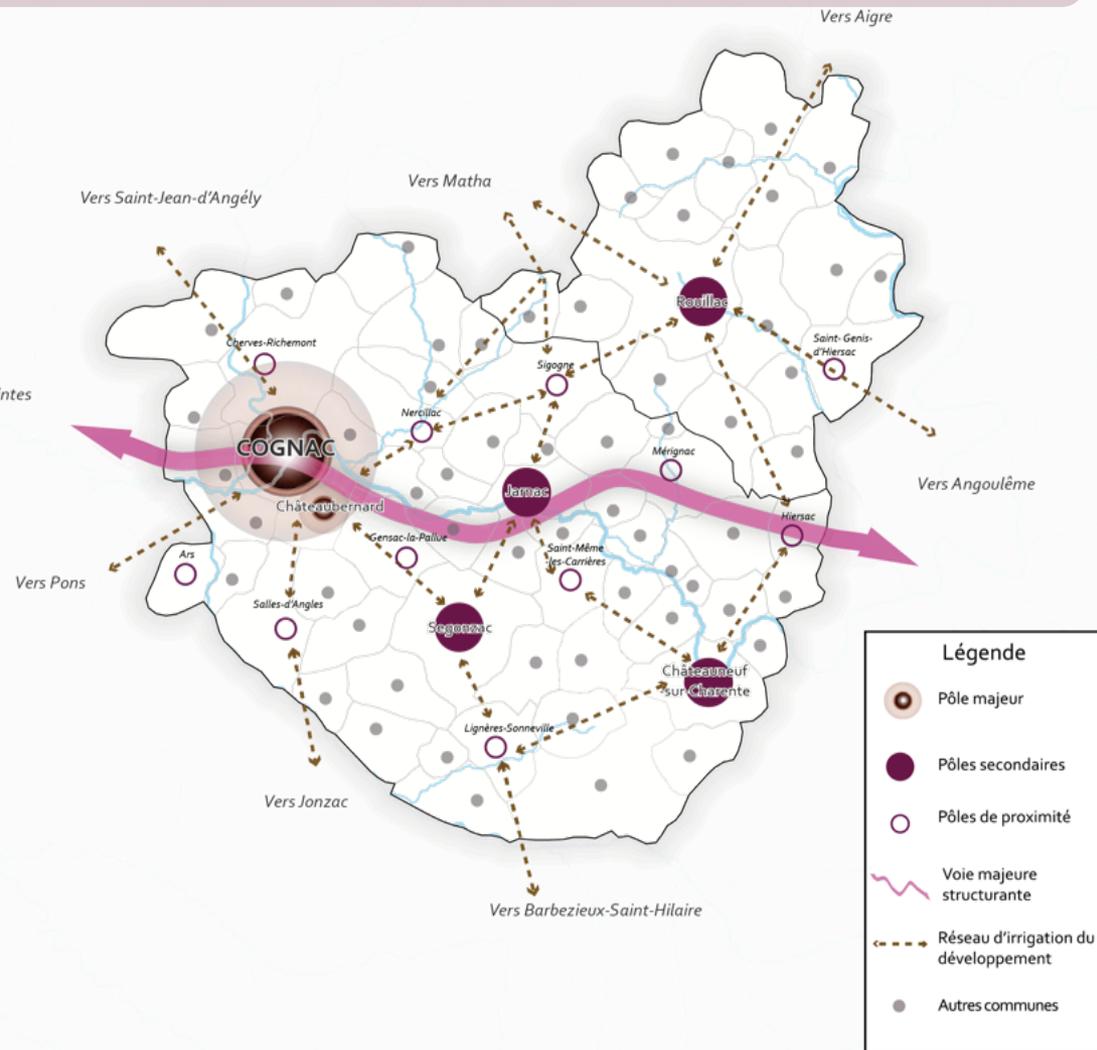
- Encourager un développement démographique ambitieux en lien avec l'attractivité du territoire et permettant de conserver le poids des polarités
 - *Une ambition en cohérence avec l'attractivité économique du territoire et le projet porté par le SCoT d'encourager l'installation des actifs sur le territoire*
 - *Une croissance annuelle moyenne d'environ 0,4% à l'échelle de l'ensemble des communes, soit **environ 88 000 habitants en 2040***
 - *Cette ambition tient compte des dynamiques territoriales contrastées : il s'agit bien d'une moyenne à l'échelle du SCoT*

Organiser les grands équilibres entre les différents espaces pour une authenticité renouvelée et valorisée

Organiser une armature urbaine multipolaire renforçant la place de Cognac dans l'axe Charente, tout en maintenant les proximités rurales

- Une armature au service de la proximité et du rayonnement du territoire

- **Un bi-pôle Cognac-Châteaubernard** d'influence sur l'axe Charente
- **Des pôles d'équilibre** dans une logique de relai
- **Des pôles de proximité** pour l'animation des territoires ruraux
- **Les autres communes** ayant vocation à maintenir leur dynamisme communal



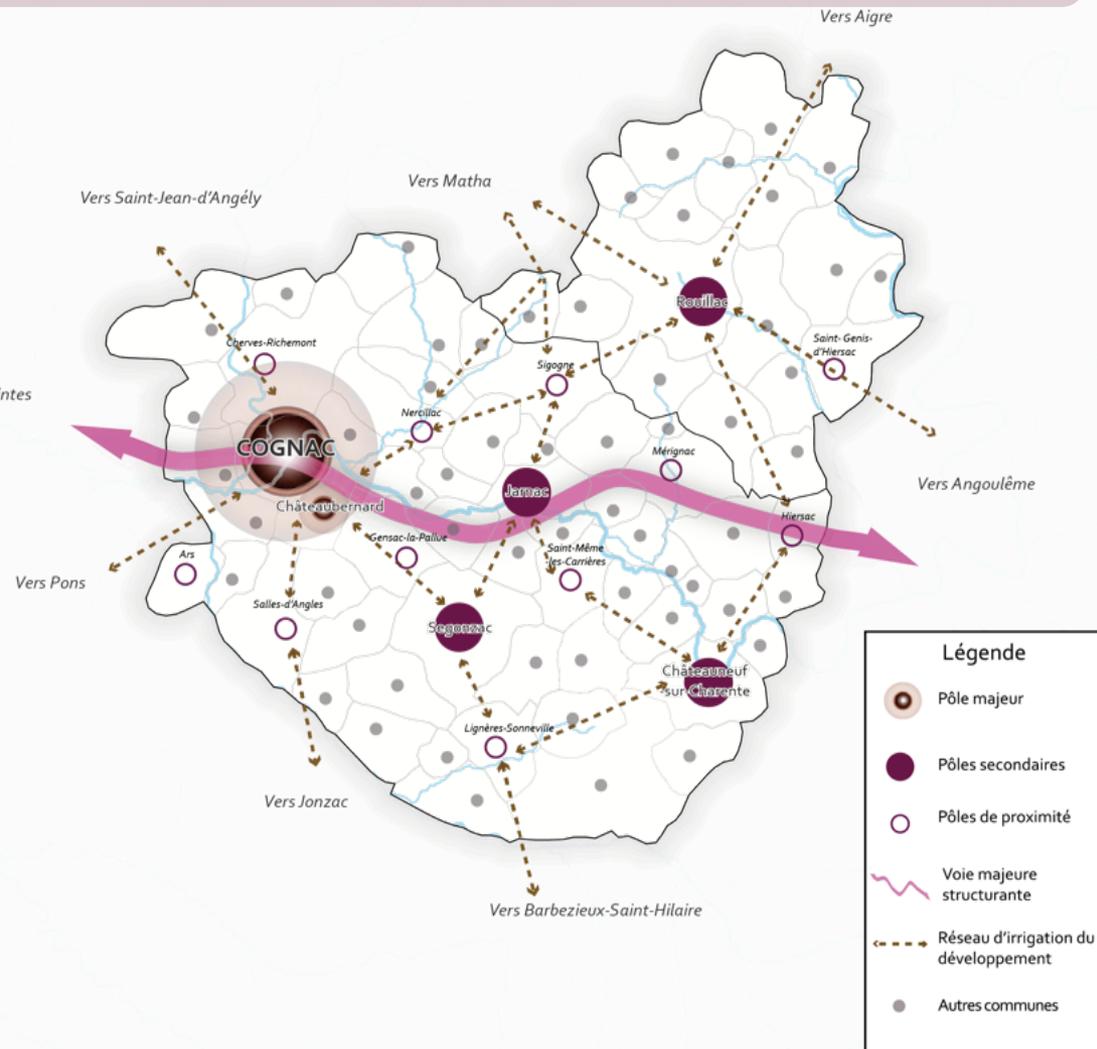
Organiser les grands équilibres entre les différents espaces pour une authenticité renouvelée et valorisée

Organiser une armature urbaine multipolaire renforçant la place de Cognac dans l'axe Charente, tout en maintenant les proximités rurales

Méthode de définition des pôles :

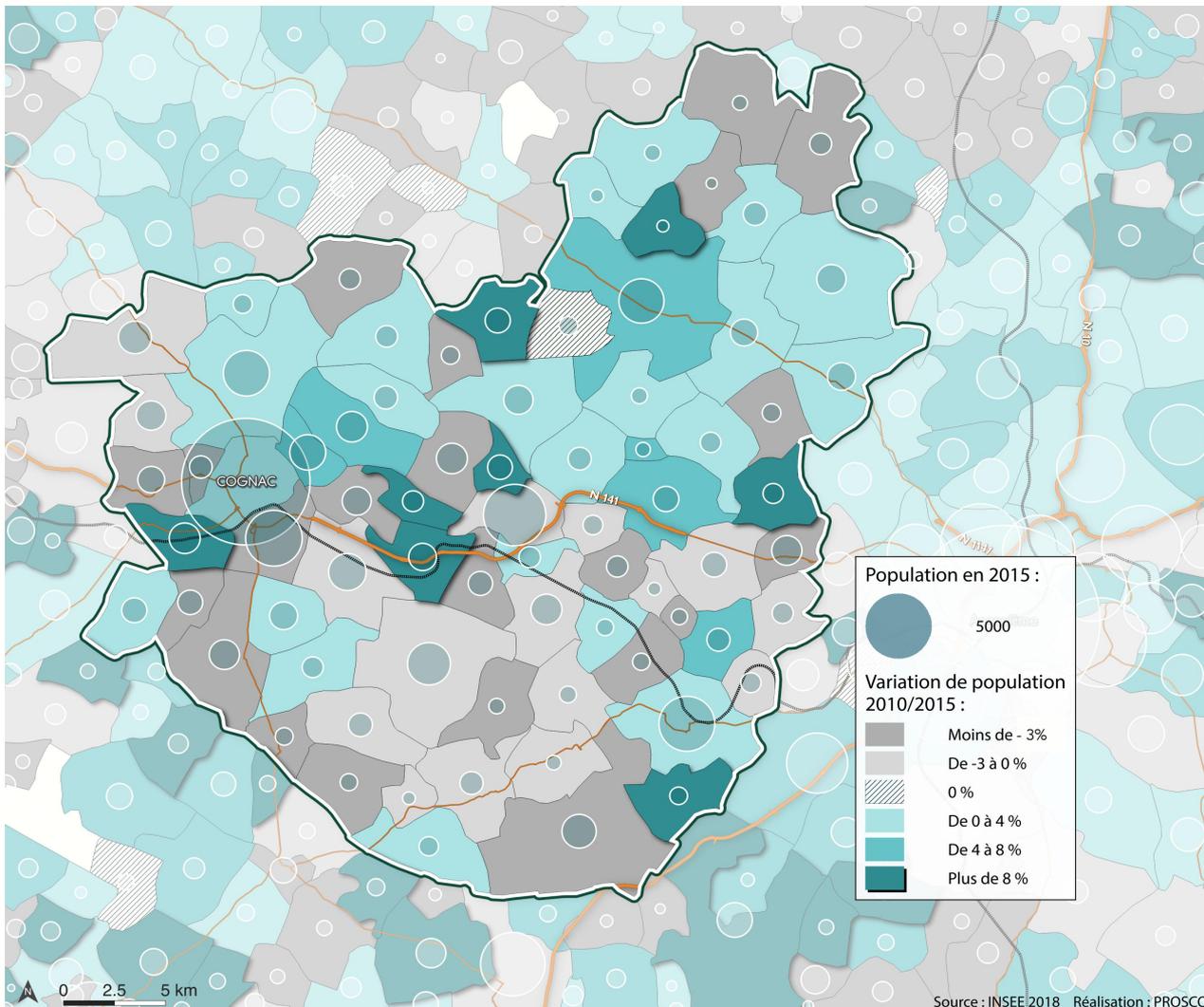
La capacité de polarisation des communes a été définie au regard de plusieurs critères :

- Critères statistiques : population, nombre d'emplois, logements, équipements et notamment commerces (en nombre et l'évolution sur la période récente)
- Critères spatiaux : capacité à irriguer un bassin de vie du territoire, proximité ou non à une autre polarité interne ou externe au SCoT



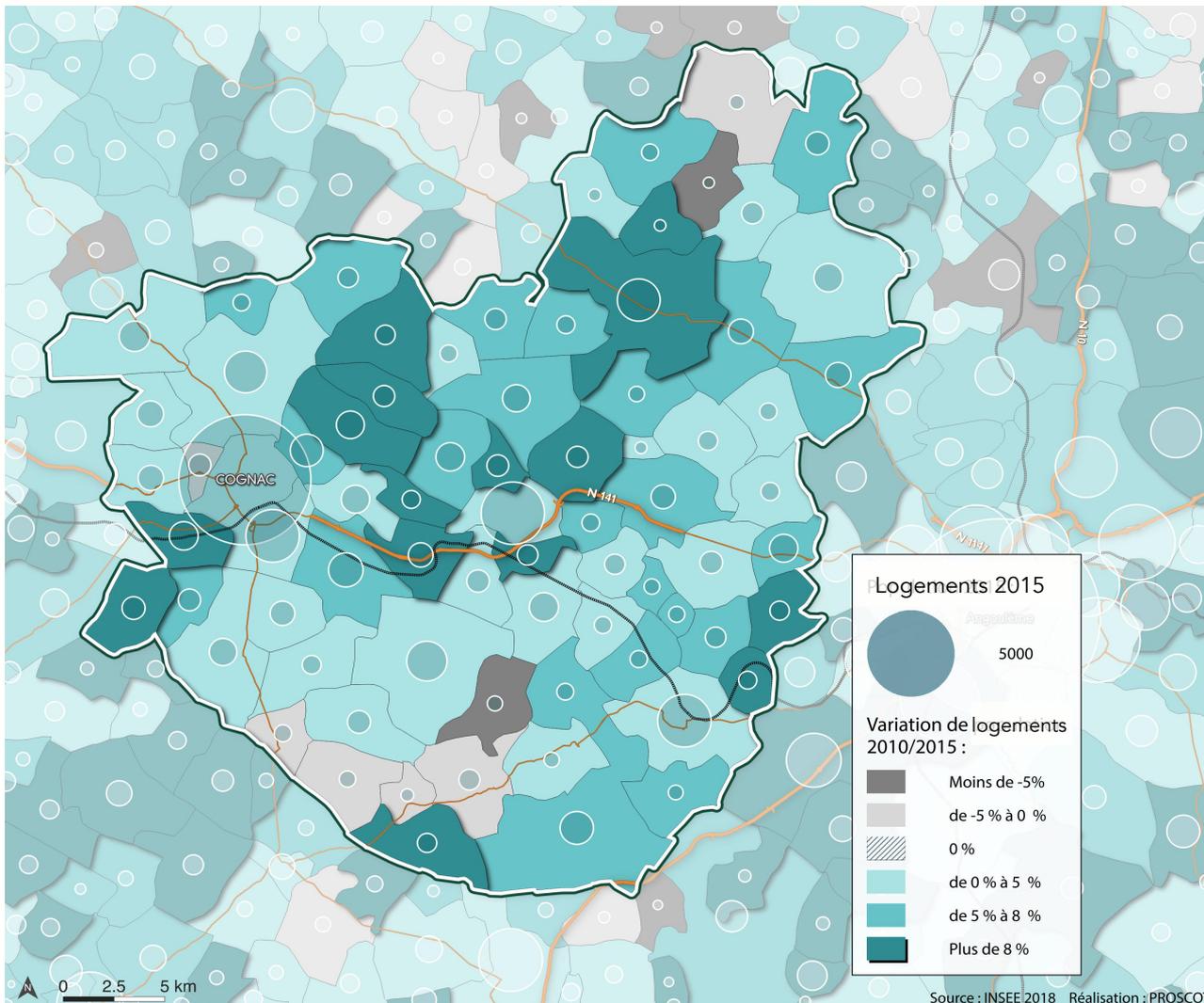
Organiser les grands équilibres entre les différents espaces pour une authenticité renouvelée et valorisée

Organiser une armature urbaine multipolaire renforçant la place de Cognac dans l'axe Charente, tout en maintenant les proximités rurales



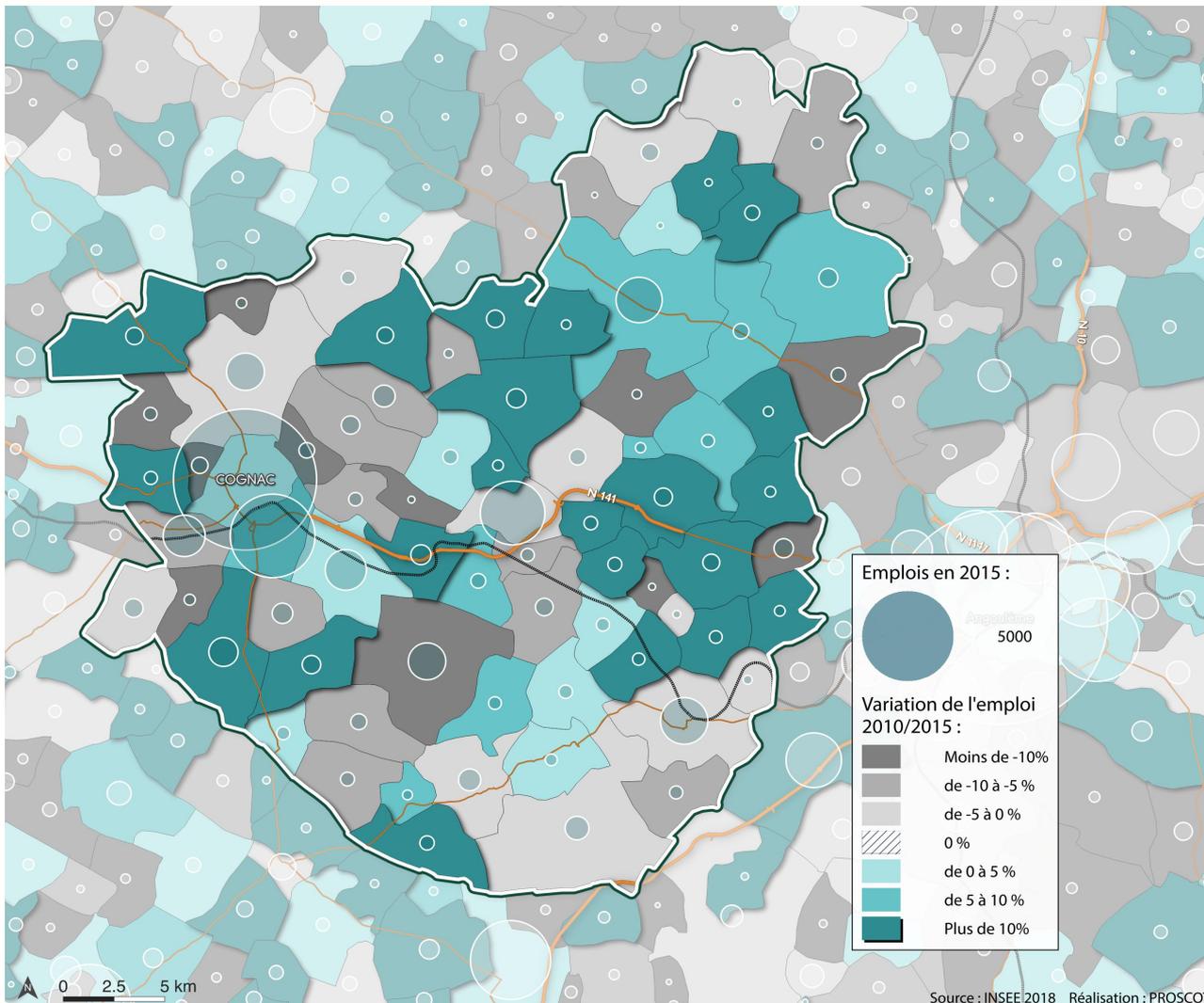
Organiser les grands équilibres entre les différents espaces pour une authenticité renouvelée et valorisée

Organiser une armature urbaine multipolaire renforçant la place de Cognac dans l'axe Charente, tout en maintenant les proximités rurales



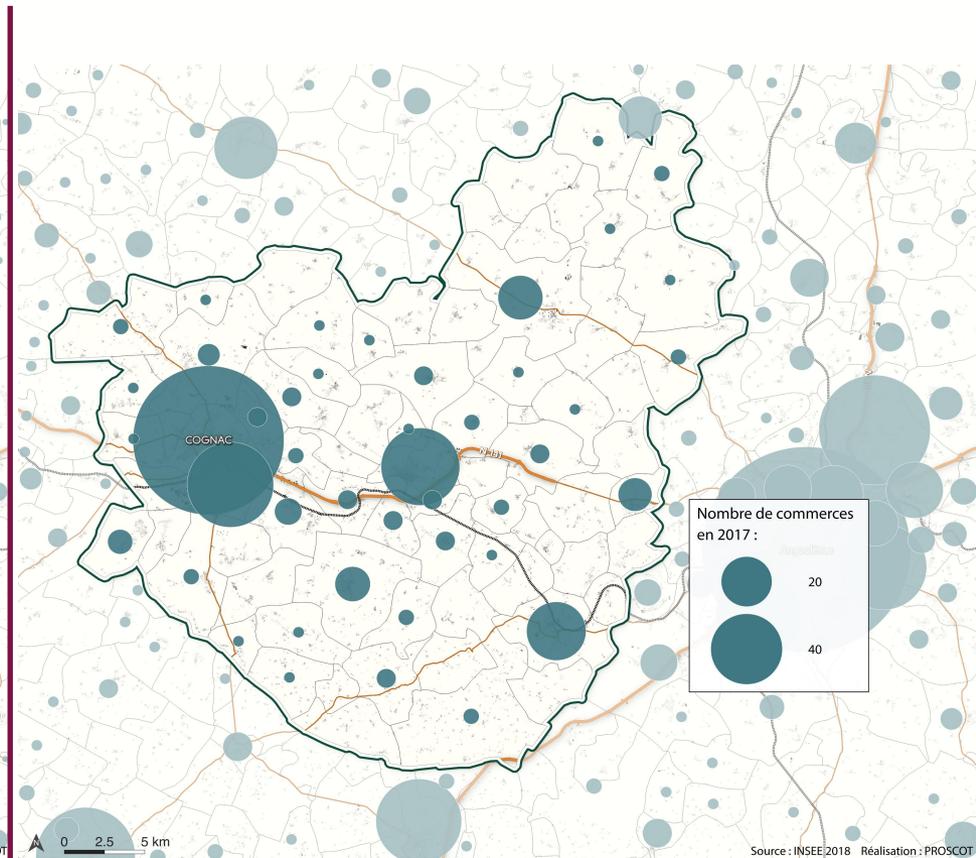
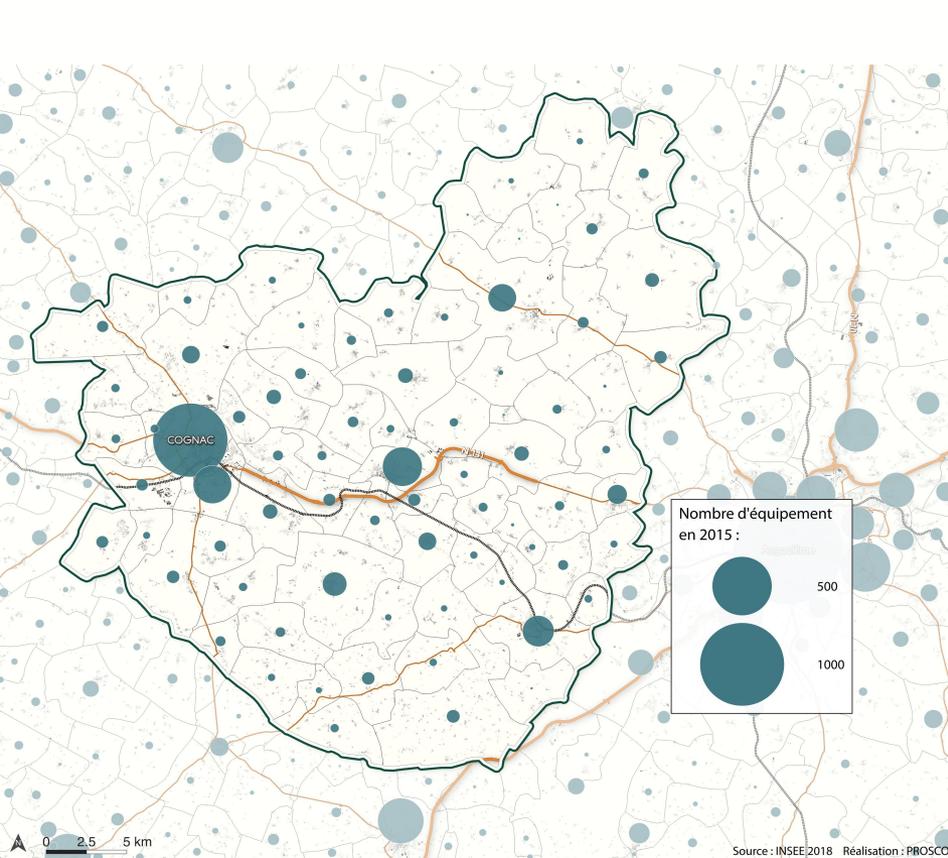
Organiser les grands équilibres entre les différents espaces pour une authenticité renouvelée et valorisée

Organiser une armature urbaine multipolaire renforçant la place de Cognac dans l'axe Charente, tout en maintenant les proximités rurales



Organiser les grands équilibres entre les différents espaces pour une authenticité renouvelée et valorisée

Organiser une armature urbaine multipolaire renforçant la place de Cognac dans l'axe Charente, tout en maintenant les proximités rurales

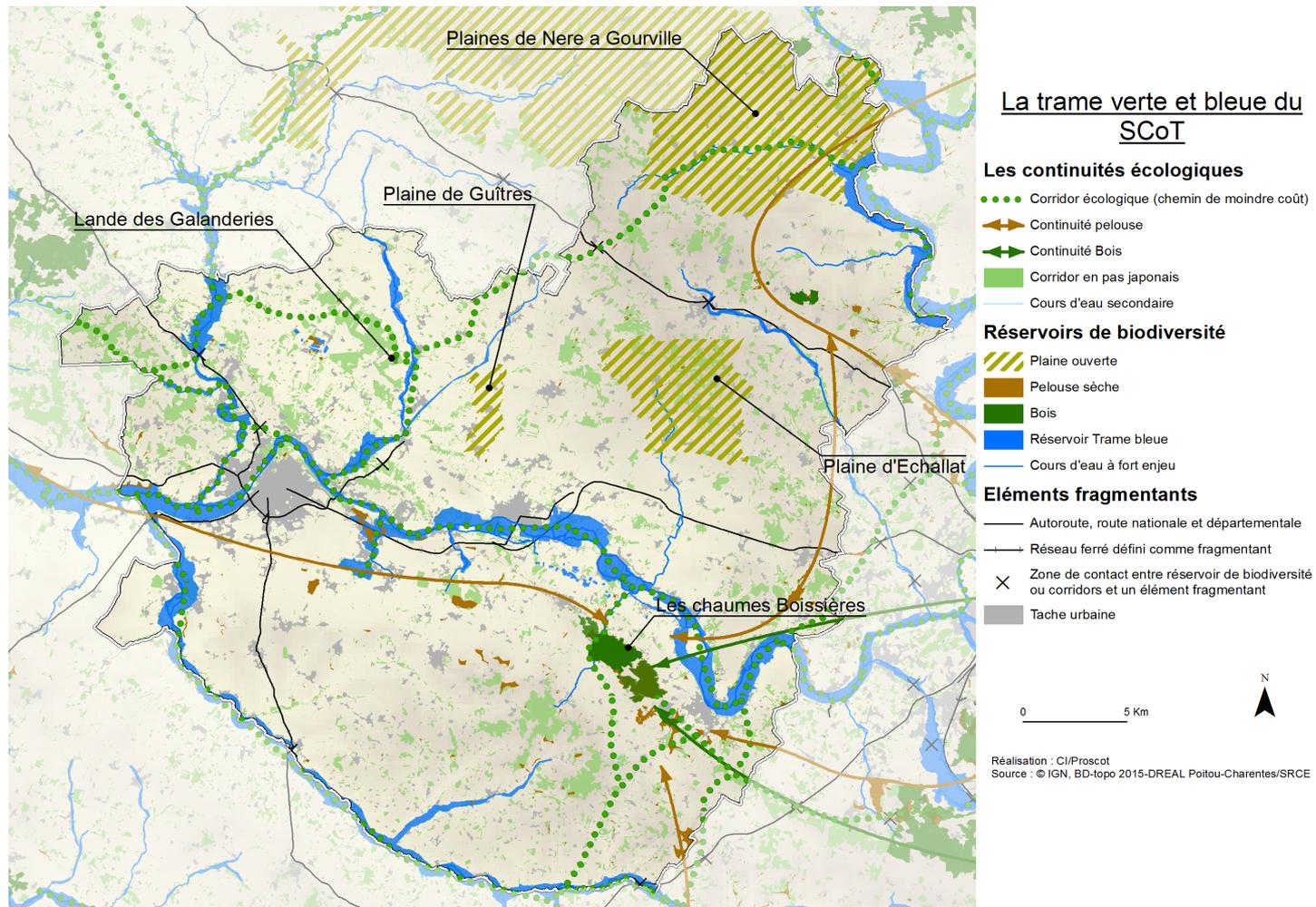


Consolider les ressources environnementales et paysagères pour des aménités naturelles attractives

- Protéger, gérer, restaurer les réservoirs de biodiversité et les continuités pour maintenir les perméabilités entre les milieux
 - Conforter la trame verte et bleue pour améliorer la qualité des relations écologiques et paysagères
 - Encourager la diversité des agricultures pour une diversité des ambiances paysagères
- Optimiser l'aménagement en intégrant les enjeux essentiels de la trame verte et bleue dans les espaces urbanisés
 - Intégrer la TVB dans les circuits touristiques, dans les pratiques récréatives / pédagogiques, valoriser les points de vue...
- Maitriser la vulnérabilité des milieux aquatiques, préserver les cours d'eau et zones humides
 - Protéger et gérer la ressource en eau : pollutions, qualité et sécurisation de l'alimentation en eau potable, anticiper les besoins futurs liés à l'accueil de nouvelles populations

Organiser les grands équilibres entre les différents espaces pour une authenticité renouvelée et valorisée

Consolider les ressources environnementales et paysagères pour des aménités naturelles attractives



Préserver l'espace agricole et viticole dans le temps pour l'affirmation de l'authenticité et l'image du territoire

- Affirmer une volonté de maîtrise de l'étalement urbain
 - Les objectifs de réduction de la consommation foncière résidentielle et économique autour de **-40% à -45%**
 - Un effort de mobilisation des enveloppes urbaines existantes entre 35% et 45%
- Encourager une diversification des activités agricoles
 - Accompagner l'évolution des surfaces viticoles et la pérennité de la filière
 - Accompagner le développement des cultures maraichères

Année	Consommation d'espace		
	habitat	Activité	Total
2002	32,8	2,5	35,3
2003	40,3	14,7	55
2004	46,3	10,4	56,7
2005	63,7	17,5	81,2
2006	66,6	12,1	78,7
2007	68,9	8	76,9
2008	63,3	3,8	67,1
2009	53,9	8	61,9
2010	39,4	4,3	43,7
2011	36,6	6,6	43,2
2012	31,9	5,9	37,8
Total	543,7	93,8	637,5

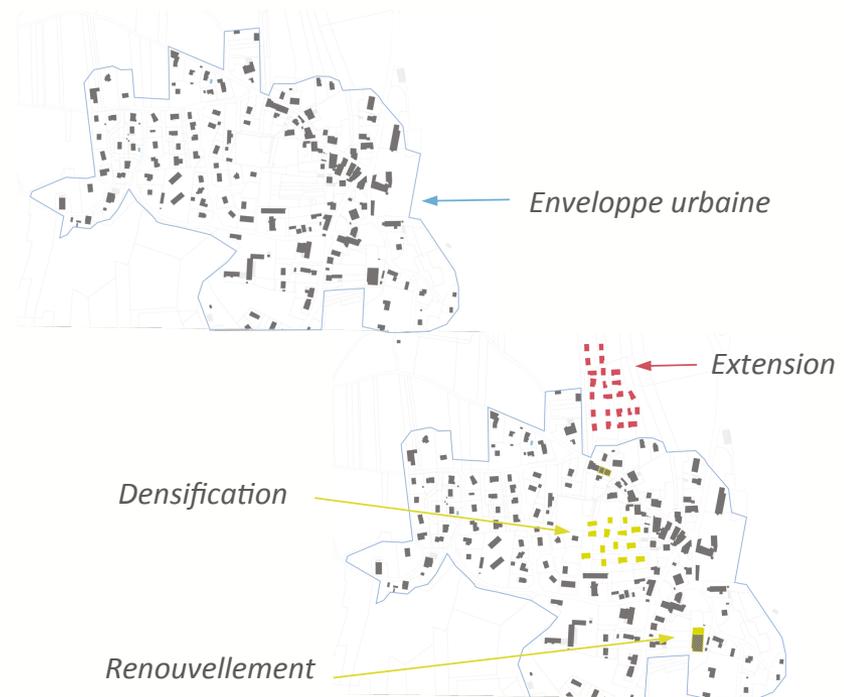
Préserver l'espace agricole et viticole dans le temps pour l'affirmation de l'authenticité et l'image du territoire

- Affirmer une volonté de maîtrise de l'étalement urbain et donc de la consommation d'espace à vocation résidentielle

Rappel et définitions :

L'enveloppe urbaine délimite les espaces urbanisés d'une commune :

- Elle englobe tous les espaces contigus, bâtis ou imperméabilisés
- Elle peut inclure des espaces libres enclavés (=dents creuses)
- Elle englobe généralement les espaces de recul autour des bâtiments
- Elle intègre les surfaces imperméabilisées comme les parkings, places, jardins aménagés
- Certaines communes comporte plusieurs enveloppes urbaines en cas de discontinuité du bâti



Préserver l'espace agricole et viticole dans le temps pour l'affirmation de l'authenticité et l'image du territoire



> Exemple de dent creuse à Salles d'Angles

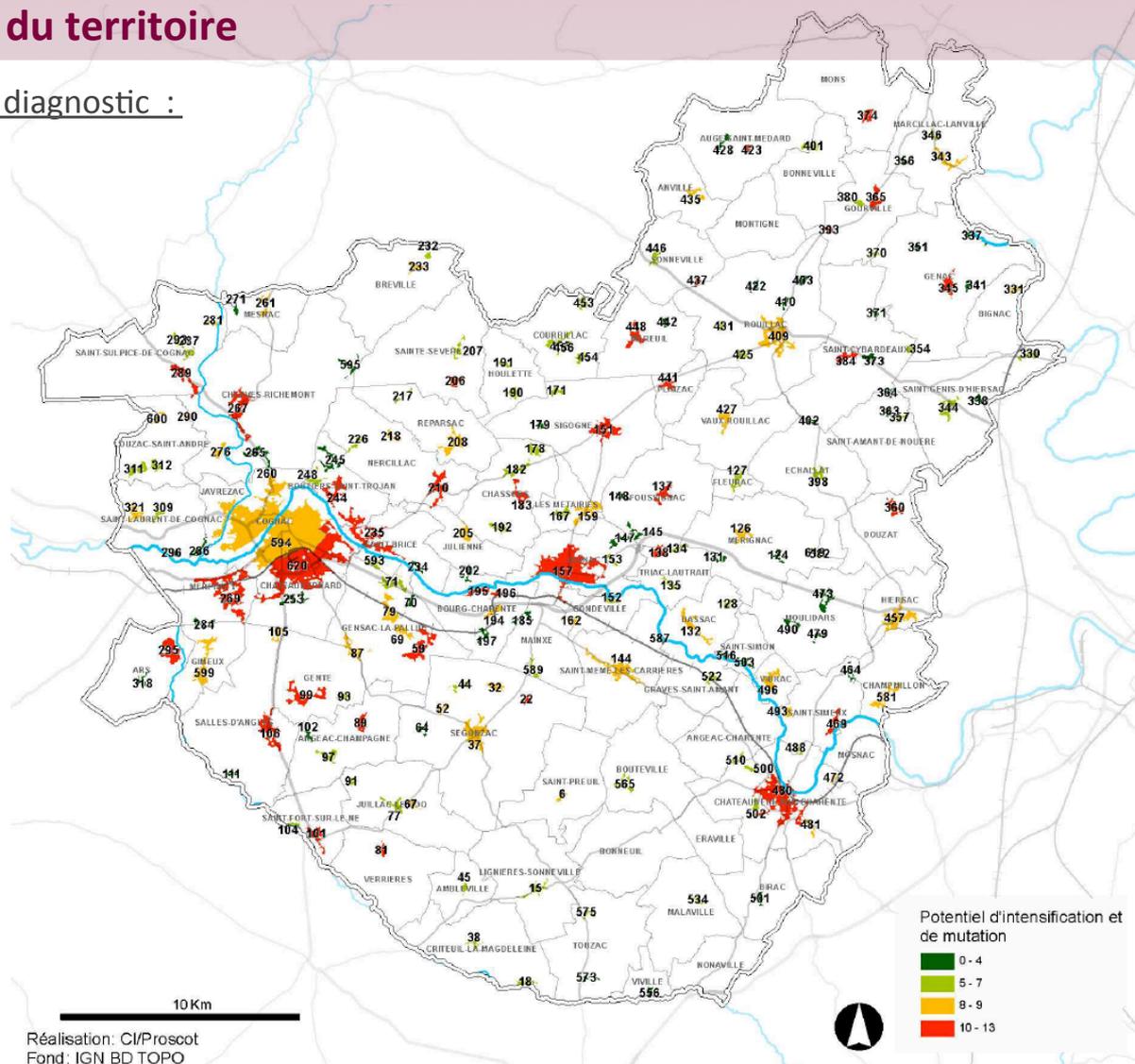


Espace potentiellement densifiable ? >

Organiser les grands équilibres entre les différents espaces pour une authenticité renouvelée et valorisée

Préserver l'espace agricole et viticole dans le temps pour l'affirmation de l'authenticité et l'image du territoire

Rappel du diagnostic :



2

Faire du bien-vivre l'ambassadeur d'un territoire se vivant « autrement »

Développer des mobilités adaptées pour tous

Affirmer le commerce et les équipements comme éléments structurants d'un cadre de vie animé et agréable

Assurer un développement résidentiel garantissant adaptabilité, convivialité, sociabilité et sécurité pour tous

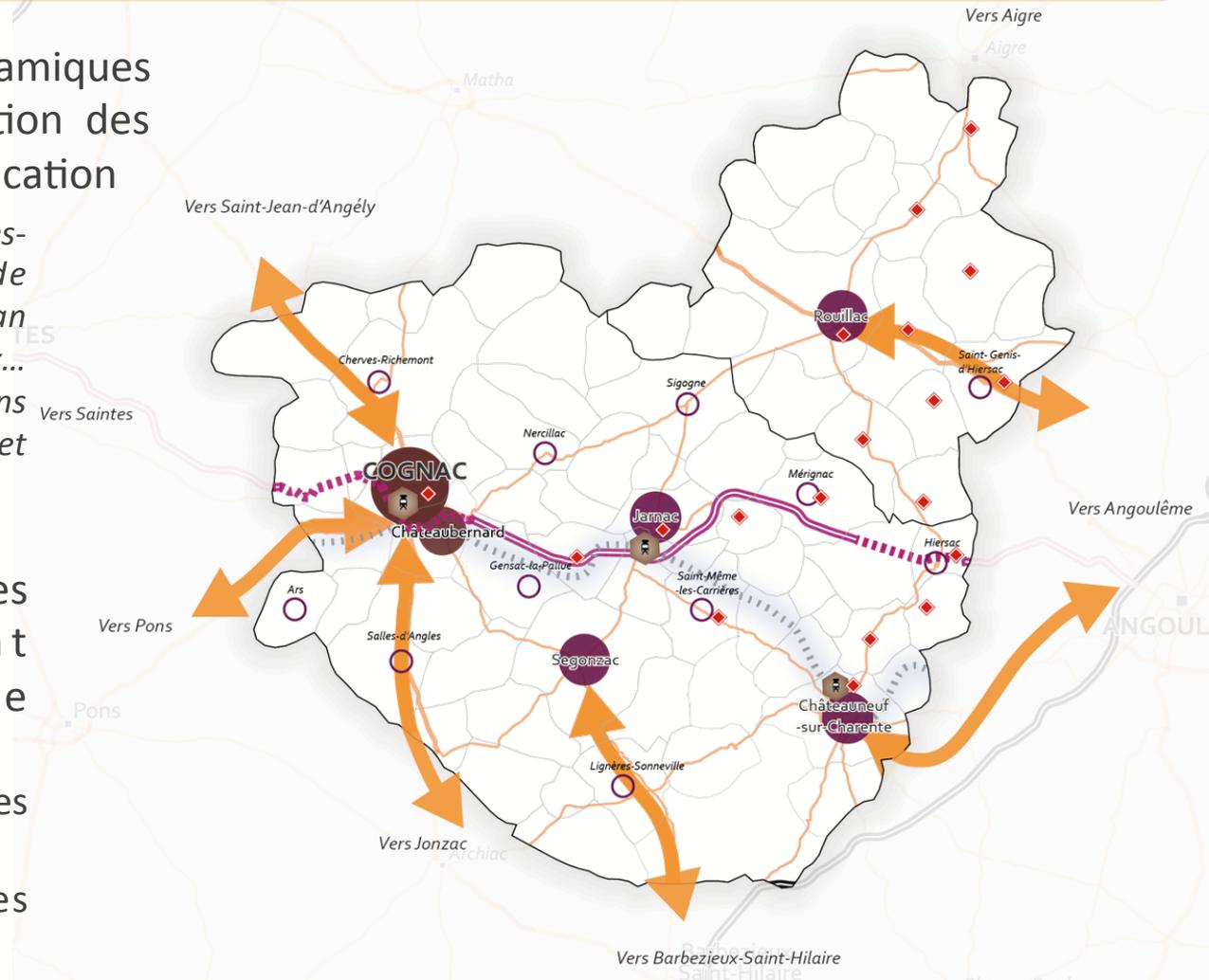
Garantir un aménagement et des morphologies urbaines en cohérence avec l'identité patrimoniale du territoire et du « bien-vivre »

Développer des mobilités adaptées pour tous

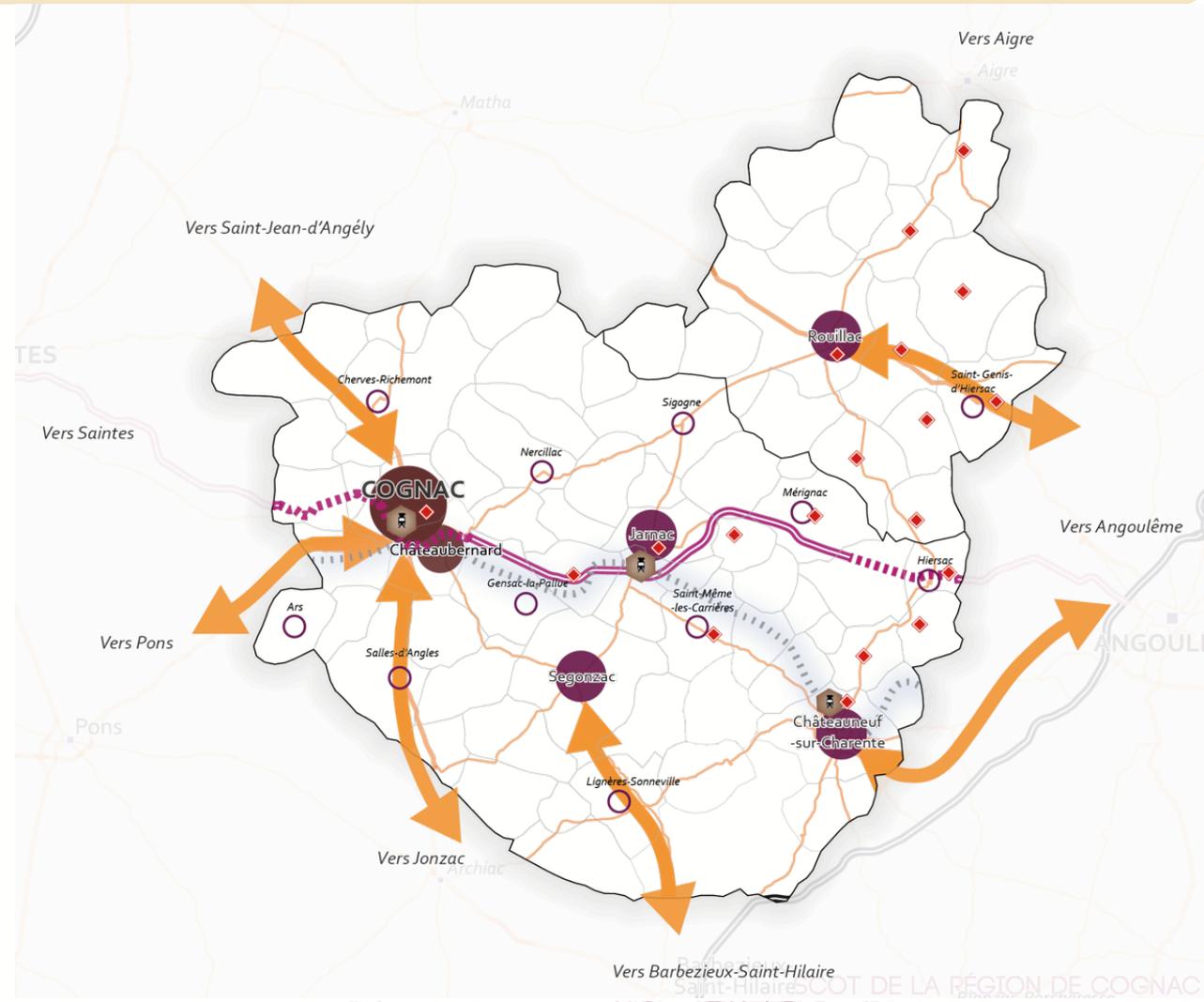
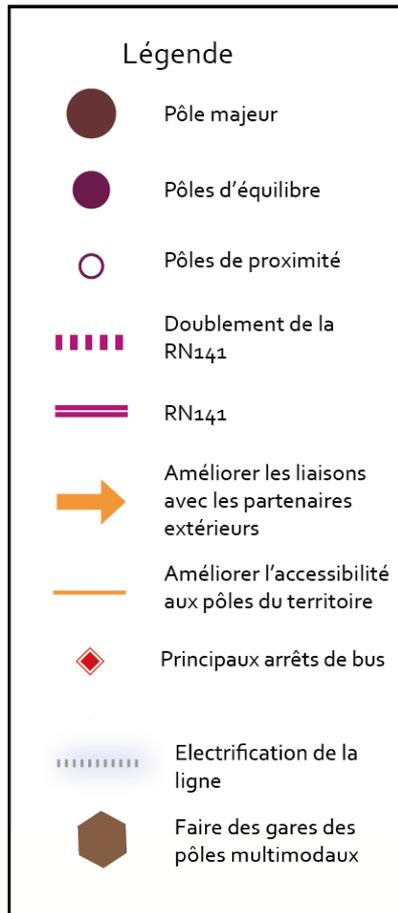
- Etre en accroche des dynamiques externes grâce à l'affirmation des infrastructures de communication

Les priorités sont : Liaison Saintes-Angoulême; contournement de Cognac; liaison Angoulême-Royan pour l'accès à Paris et Bordeaux... mais aussi l'ensemble des liaisons ferroviaires, l'accessibilité des ZAE, et les mobilités internes

- Valoriser et maintenir les gares en renforçant notamment leur rôle d'intermodalité
 - Améliorer la qualité des espaces aux abords des gares
 - Faire des gares des pôles multimodaux



Développer des mobilités adaptées pour tous



Développer des mobilités adaptées pour tous

- Développer les alternatives à la voiture individuelle
 - Encourager la pratique du covoiturage par des aménagements dédiés le long des grands axes routiers (RN141, vers Rouillac ou vers les pôles extérieurs de Saint-Jean-d'Angély, Barbezieux, Pons...)
 - Optimiser l'offre de transports en commun
 - Développer l'offre de transport à la demande pour les populations les moins mobiles
 - Anticiper les véhicules de demain (voiture électrique bornes de recharge)
- Développer un urbanisme favorable aux modes actifs de déplacements
 - Développer et renforcer des voies douces sécurisées
 - Connecter les lieux d'intérêts quotidiens (pôles d'emploi, de commerces ou services) avec les lieux d'intérêts touristiques par le biais des liaisons douces
 - Encourager le développement de plans de mobilités (entre entreprises)

Affirmer le commerce et les équipements comme éléments structurants d'un cadre de vie animé et agréable

- Organiser le développement des équipements dans le cadre d'un réseau à l'échelle du SCoT
 - Concentrer l'offre en équipements et services pour une meilleure fréquentation et un niveau de service amélioré
 - Organiser l'implantation des équipements en cohérence avec les besoins
- Adapter l'offre culturelle, sportive et de loisirs selon les besoins des usagers
- Articuler une stratégie commerciale avec les modes de vie des habitants
 - Soutenir une offre commerciale de proximité
 - Mettre en œuvre une offre commerciale adaptée aux vocations des espaces de vie

En raison de son accessibilité et de son rôle de pôle majeur, le bi-pôle a vocation à concentrer une offre commerciale diversifiée et répondant à des besoins quotidiens, fréquents mais aussi rares, répartie entre son centre-ville et les espaces commerciaux périphériques

Dans les autres espaces de vie, une irrigation commerciale résulte d'un équilibre entre les pôles commerciaux secondaires et les centralités urbaines dans lesquelles le commerce de proximité est soutenu.

Assurer un développement résidentiel garantissant adaptabilité, convivialité, sociabilité et sécurité pour tous

- Permettre les parcours résidentiels sur le territoire
 - Répondre quantitativement aux besoins des populations et au développement choisi : entre **6 800 – 7 600 logements** supplémentaires d'ici 2040
 - Proposer une offre pour profils spécifiques (personnes âgées, petits logements, gens du voyage...)
 - Développer une offre de logements sociaux en cohérence avec les besoins
- Proposer une offre d'habitat en adéquation avec les exigences d'aujourd'hui
 - Organiser la mobilisation des logements vacants : tendre vers la réduction de la part de la vacance autour de **8,5%** du parc total
 - Encourager les politiques de rénovation
 - Diversifier l'offre en habitat
- Gérer les risques pour une meilleure protection de la population
 - Réduire les risques naturels et technologiques pour les personnes et leurs biens

Assurer un développement résidentiel garantissant adaptabilité, convivialité, sociabilité et sécurité pour tous

Méthodologie de l'estimation du besoin en logements :

1. Hypothèse de desserrement des ménages à partir de laquelle est calculée le besoin en résidences principales
2. Hypothèses de l'évolution des logements vacants
3. Hypothèse de l'évolution des résidences secondaires
4. Hypothèse de l'évolution du renouvellement

Assurer un développement résidentiel garantissant adaptabilité, convivialité, sociabilité et sécurité pour tous

Méthodologie de l'estimation du besoin en logements :

1. Hypothèse de desserrement des ménages à partir de laquelle est calculée le besoin en résidences principales

Une baisse du nombre de personne par logement « mesurée » grâce à l'accueil de nouvelles populations, notamment des actifs et des familles : de 2,1 en 2018 à environ 1,9 en 2038

2. Hypothèse de l'évolution des logements vacants

Une politique volontariste de réduction du nombre de logements vacants pour tendre vers un taux de vacance de 8,5% du parc contre 9,7% en 2014

Assurer un développement résidentiel garantissant adaptabilité, convivialité, sociabilité et sécurité pour tous

Méthodologie de l'estimation du besoin en logements :

3. Hypothèse de l'évolution des résidences secondaires

Une prolongation de la tendance observée, légèrement en augmentation face aux projets de valorisation touristique et patrimoniale des deux EPCI

4. Hypothèse de l'évolution du renouvellement

Le renouvellement des logements correspond à la compensation de logements détruits, désaffectés ou transformés :

- Soit il est positif et signifie que des logements ont disparu (destruction ou transformation, par exemple de deux logements pour en créer qu'un seul)
- Soit il est négatif, auquel cas, la transformation de logements se fait dans le sens inverse (scission de grands logements ou de corps de ferme).

Garantir un aménagement et des morphologies urbaines en cohérence avec l'identité patrimoniale du territoire et du « bien-vivre »

- Valoriser le patrimoine bâti grâce à une mise en scène urbaine
 - Protéger et valoriser le patrimoine ainsi que ses abords (notamment lié à l'activité viticole)
 - Trouver un équilibre entre densification et préservation de l'identité morphologique des communes
- Mettre en valeur l'image du territoire grâce à des aménagements qualitatifs
 - Améliorer la qualité des entrées de ville pour assouplir les transitions entre la trame urbaine et agri-naturelle
 - Veiller à la qualité et l'intégration des installations et constructions à vocation économique et résidentielle

Affirmer le commerce et les équipements comme éléments structurants d'un cadre de vie animé et agréable

→ Concentrer l'offre d'équipements supérieurs sur Cognac

Une offre en commerces et équipements adaptée aux espaces de vie :

Le pôle Cognac-Châteaubernard comme espace d'accueil de l'offre dédiée à toutes les fréquences d'achats, répondant aux besoins d'un grand volume de population

Les pôles d'équilibres sont des espaces de vie avec des commerces, équipements et services pour les besoins quotidiens et hebdomadaires

Une intensité soutenue des commerces de proximité

Maintenir une vitalité commerciale dans les milieux ruraux

Un développement résidentiel garantissant sociabilité, convivialité et adaptabilité pour tous

Créer les conditions nécessaires au « bien-vivre » dans le territoire, avec :

Une offre d'habitat diversifiée permettant les parcours résidentiels...

... en mobilisant les logements vacants...

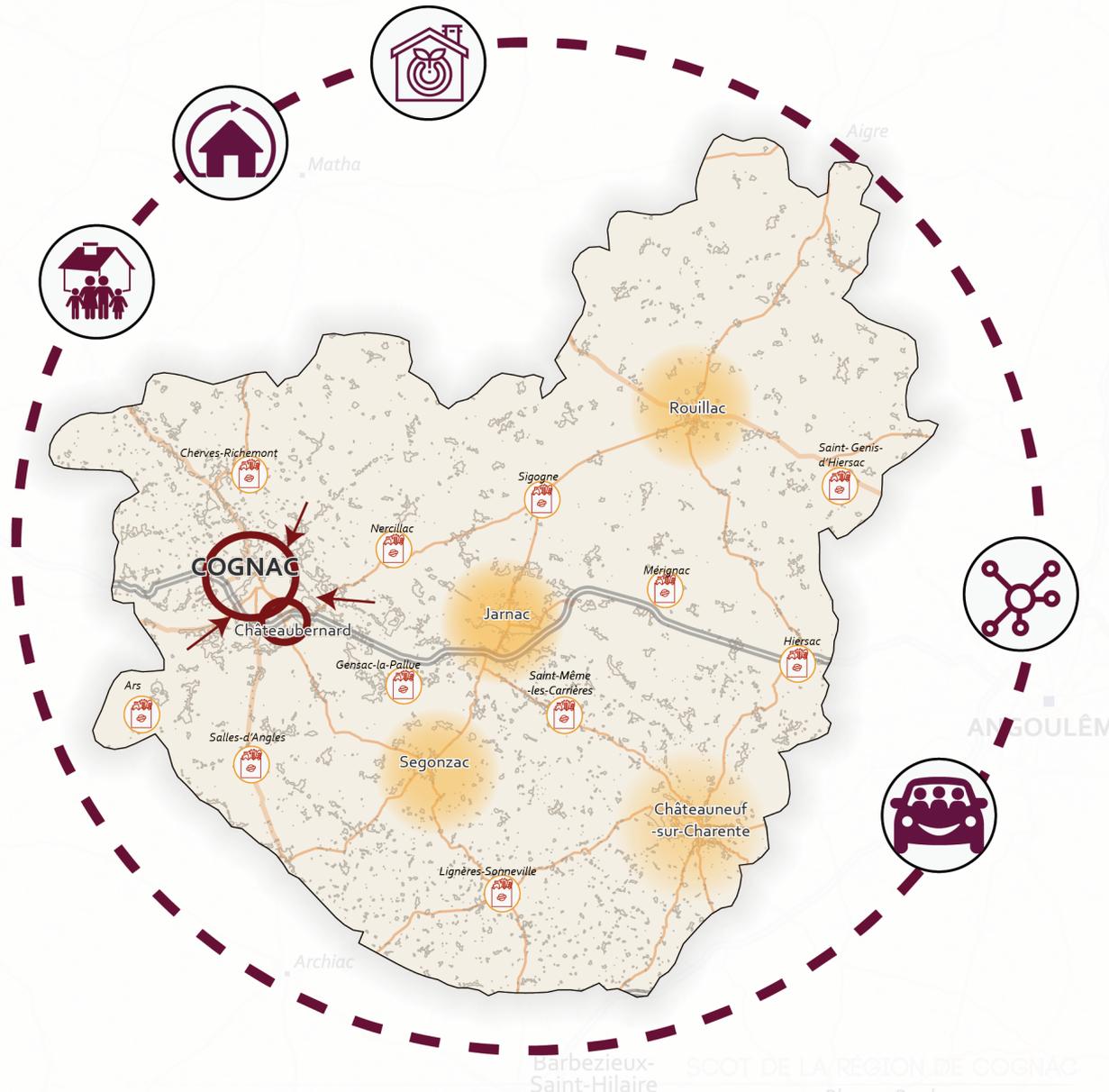
... et en adéquation avec les exigences des ménages

Des alternatives à la voiture individuelle

Un urbanisme favorable aux modes actifs

Garantir un aménagement et des morphologies urbaines en cohérence avec l'identité patrimoniale du territoire et du « bien-vivre » :

Par un traitement des entrées de ville, une intégration paysagère des zones d'activités et une qualification des espaces publics



3

Maintenir l'excellence économique de la filière spiritueux et diversifier le tissu économique pour une performance globale

Maintenir l'excellence de la filière spiritueux et agir pour la diversification économique permettant une plus grande liberté de choix à l'égard de l'emploi

Faire du tourisme un vecteur de l'économie et d'expérimentation de l'identité locale

Soutenir, valoriser et accompagner le développement des productions primaires de petites et grandes échelles

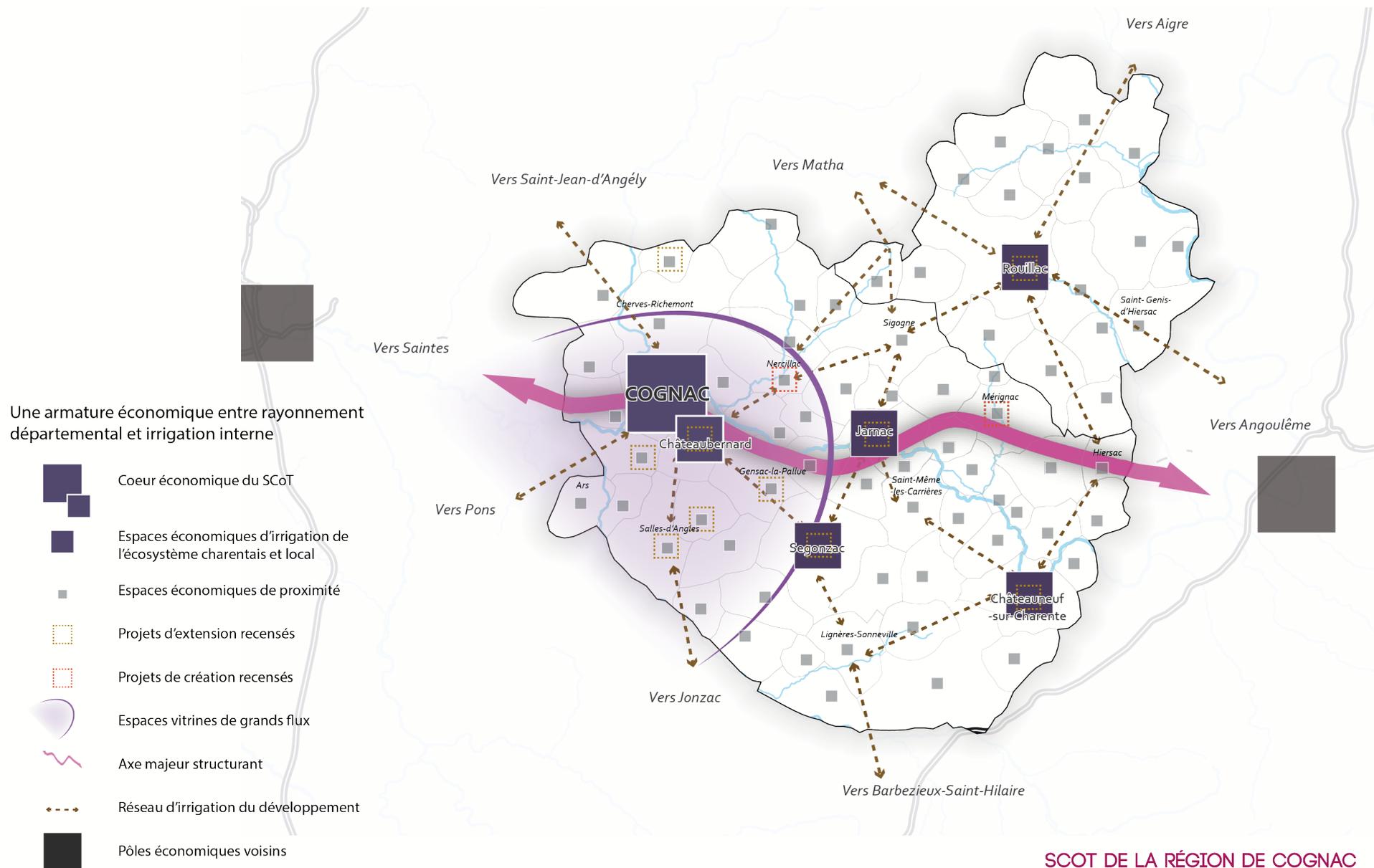
Valoriser les ressources environnementales dans le cadre de la politique énergétique pour s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique

Maintenir l'excellence de la filière spiritueux et agir pour la diversification économique permettant une plus grande liberté de choix à l'égard de l'emploi

- Organiser une offre foncière et immobilière attractive qui répond aux besoins des diverses entreprises et qui diffuse le développement
 - Structurer les espaces d'activités économiques vitrines
 - Soutenir le maillage mixte d'équilibre de la région de Cognac
 - Favoriser les activités tertiaires et le petit artisanat dans l'enveloppe urbaine
 - Favoriser le parcours économique résidentiel
- Donner de la lisibilité et de la qualité à l'offre foncière
 - Optimiser et qualifier l'offre existante
 - Répondre aux besoins des entreprises en services connexes

Une consommation d'espace à vocation économique autour de **100-130 ha**

Maintenir l'excellence économique de la filière spiritueux et diversifier le tissu économique pour une performance globale



Faire du tourisme un vecteur de l'économie et d'expérimentation de l'identité locale

- Structurer et rendre lisible l'offre touristique dans le SCoT de la région de Cognac
 - Améliorer la lisibilité de l'offre touristique
 - Structurer et organiser un véritable maillage touristique au sein du territoire
 - Donner un nouveau souffle au tourisme dans le SCoT

Soutenir, valoriser et accompagner le développement des productions primaires de petites et grandes échelles

- Affirmer la viticulture et l'agriculture comme fondamentaux économiques
 - Assurer l'avenir des exploitations agricoles et viticoles (stockage, transmission, labellisation...)
 - Encourager la diversification des activités et types de productions
 - Faire de l'agriculture un vecteur de l'authenticité du territoire (circuits courts, qualité...)
Ce qui fait écho aux objectifs de limitation de la consommation d'espace
- Valoriser la ressource des sols et sous-sol et l'économie circulaire dans le cadre d'une gestion environnementale attentive
 - Poursuivre une exploitation adaptée et raisonnée des carrières, en respectant l'intégrité environnementale et paysagère
 - Encourager les projets d'économie circulaire privilégiant le recyclage et l'optimisation des ressources fossiles
A l'image de REVICO et du Site Valoparc de Saint-Sévère

Valoriser les ressources environnementales dans le cadre de la politique énergétique pour s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique

- Réduire les rejets atmosphériques du territoire
 - Encourager la rénovation thermique des bâtiments
 - Favoriser le recours à des modes d'aménagements et des matériaux constructifs sobres
- Favoriser le développement des énergies renouvelables à partir d'un mix énergétique



Merci de votre attention